

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charbonnier, 21 avril 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (4r, 5v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charbonnier, 21 avril 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52077>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 avril 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Charbonnier](#)

Lieu de destinationCompiègne (Oise)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Charbonnier du 16 avril 1886. Il propose que Charbonnier lui donne le droit d'usage de l'idée de la méthode d'apprentissage de la couture dans les écoles du Familistère, et qu'il lui communique en échange les moyens employés pour la rendre plus pratique et lui fournisson l'instrument qu'il fabriquera à l'usage des maîtresses.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
2^e avril 1886

Monsieur Charbonnier,

J'ai reçu votre lettre du 16^{me}, il est bien certain que je n'ai nulle intention de me mettre fabricant de cahiers scolaires pour la couture.

Le but que les auteurs de la méthode se sont proposé étant de rendre service à l'humanité, je vous propose, en raison de toutes les réserves que vous faites dans votre

lettre, de me donner le droit d'user de l'idée dans les écoles du Familistère par d'autres procédés que celui que vous mettez en usage.

Je m'obligerai en retour, et pour tenir lieu de droit de licence, de vous donner les moyens que je compte employer pour rendre plus pratique et plus générale l'application de cette idée.

Et si vous le voulez, je vous fournirai un instrument comme celui que je compte faire

pour l'usage des
maîtresses qui auraient
à appliquer cette
méthode.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités
distingquées.
Godin